



# LA CERISE EN 2016

>>> BILAN DE CAMPAGNE

## Les prix élevés ne compensent pas la baisse de production

La campagne démarre sur un calendrier comparable à 2015 mais avec des volumes nettement inférieurs. Les variétés précoces sont fortement fragilisées par des épisodes de grêle, de pluies et de vent. En l'absence de traitement efficace contre la mouche *Drosophila Suzukii*, de nombreuses pertes impactent les vergers. La canicule s'installe en juillet et redonne de l'ardeur à la consommation. Les régions livrent leur production de façon échelonnée et échappent à une forte concurrence interrégionale. De plus, une très bonne qualité gustative des variétés tardives autorise des cours à la hausse. Cependant, les prix, bien qu'élevés, ne compensent pas le déficit de production.

## Faits marquants

### Même configuration qu'en 2015 : déficit de production dans toutes les régions

Au 1<sup>er</sup> juillet 2016, le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture estime la production de cerises à 35 400 tonnes pour un verger équivalent à 2015, soit 8 000 ha. Toutes les régions sont concernées par ce déficit : Auvergne-Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées sont fortement impactés, la production est en baisse d'environ 30 % par rapport à 2015. Un recul de 16 % est constaté au niveau France entière sur 2015, et 11 % par rapport à la moyenne quinquennale. Provence-Alpes-Côte d'Azur reste la région la moins touchée avec une baisse de seulement 5 %, proche de la moyenne quinquennale.

### La météo, principale responsable de la baisse de production

Le printemps 2016 est marqué par des températures fraîches (gelée lorsque le cerisier est en fleurs) et de nombreux épisodes de grêles entraînant d'importants dégâts aux vergers (éclatement de fruits, pourriture).

Cette météo est peu favorable au développement de l'offre, mais également pénalisante sur le lancement de la campagne. Toutes les régions productrices sont affectées par ces aléas climatiques. Les variétés précoces subissent des dommages importants qui obligent les professionnels à écourter les transactions.

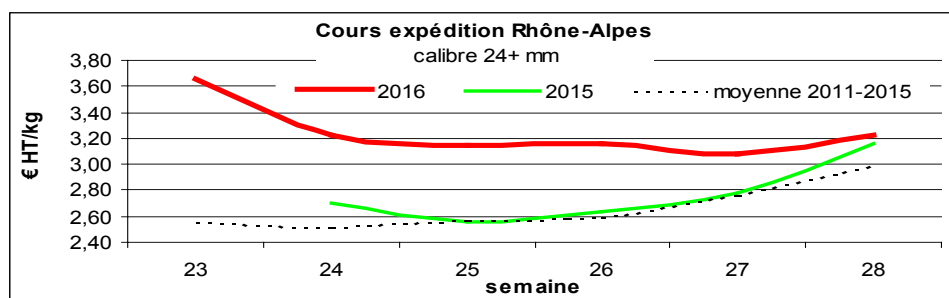
### Interdiction depuis le 1<sup>er</sup> février d'utiliser le diméthoate dans l'Hexagone

Le diméthoate, principal insecticide disponible contre la mouche *Drosophila Suzukii* de la cerise, est désormais interdit dans l'Hexagone, depuis le 1<sup>er</sup> février 2016. Cet insecticide a été retiré en raison de risques jugés dangereux pour les cultivateurs et la faune (Anses, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire).

Les producteurs ont manifesté leur désarroi quant à l'absence de traitement alternatif alors que de multiples vergers sont d'ores et déjà contaminés. La France a également suspendu les importations de cerises traitées au diméthoate.

### La filière est en difficulté malgré un prix de vente plus rémunérateur

Les difficultés sont particulièrement marquées en Auvergne-Rhône-Alpes mais également en Provence-Côte d'Azur et en Midi-Pyrénées. En effet, le début de campagne devient laborieux suite aux mauvaises conditions climatiques début juin. Les variétés précoces connaissent une campagne éclair avec une perte importante du potentiel ; de nombreux litiges apparaissent malgré la contrainte de tri. De plus, en raison de grandes difficultés de conservation, les débouchés à l'exportation n'ont pu être ni déployés, ni exploités convenablement. Des conséquences inquiétantes sont à craindre pour les campagnes à venir.



Des cours nettement plus élevés qu'en 2015 mais également supérieurs à la moyenne quinquennale.

## SOMMAIRE

- Déroulement de la campagne page 2
- Chiffres indispensables page 3
- Production Nationale page 4
- Consommation nationale page 5
- Le commerce extérieur de la France page 6
- Focus sur le marché mondial et européen page 7



## Déroulement de la campagne

### Mai

#### Premier constat, un démarrage difficile par manque de volume

La campagne Burlat débute mi-mai pour la région Provence-Côte d'Azur, suivie par Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie, soit un calendrier comparable à la campagne précédente. La région Val de Loire n'arrivera que fin juin. Les mauvaises conditions climatiques du printemps touchent l'ensemble des régions. Le froid, les pluies répétitives et la grêle précarisent la qualité du fruit. Le consommateur se détourne du produit et privilégie, en cette période de fête des Mères, la fraise.

Suite à trop de litiges, une mévente entraîne l'arrêt précoce de la Burlat. Le niveau de prix, plus élevé que l'année dernière, ne dédommage pas l'offre déficitaire de cette variété. En effet, pour Languedoc-Provence, la moyenne de campagne en Burlat se situe pour le calibre 24 mm+ à 4,85 €/kg contre 3,54 en 2015 (même constat de prix haut pour les autres régions).

### Juin

#### Un début de mois également complexe

Toutes les régions de production déplorent à nouveau de mauvaises conditions climatiques. En Auvergne-Rhône-Alpes, un rapide creux variétal

intervient après l'arrêt brusque des transactions en Burlat. En effet, les Monts du Lyonnais n'ont pas pu valoriser leur production. Les variétés telles Folfer, Summit, se positionnent favorablement. Celles-ci sont plus appréciées par le consommateur et surtout de bien meilleure tenue. Le faible développement de l'offre conduit à un prix élevé en grande distribution. Le cours au stade détail de la cerise de calibre inférieur à 26 mm passe à 6,91 €/kg, contre 5,62 en 2015. Mais une hausse sensible est également remarquée pour les ventes en barquettes : 8,56 €/kg contre 5,32 en 2015. Sur la deuxième quinzaine du mois, des opérations de promotions et une météo plus estivale redynamisent l'activité. Cependant, ces températures exceptionnellement élevées fragilisent à nouveau le produit. Les cours s'orientent à la baisse mais restent supérieurs à ceux de 2015. Un fragile équilibre est maintenu entre l'offre et la demande. Des variétés solides comme Badasconi, Noir de Meched, sont recherchées. Les gros calibres sont également à l'honneur ; à l'inverse, le calibre 24 mm+ connaît des difficultés d'écoulement.

Le Val de Loire rejoint les autres régions de production avec trois

semaines de retard par rapport à 2015.

### Juillet

#### Des apports commercialisés sur des bases de prix convenables

Le marché est plus demandeur même s'il existe encore une vigilance quant à la qualité de certains lots.

Dans le Sud-Est, hormis les secteurs tardifs du Mont de Vaucluse, un écoulement satisfaisant et des apports fortement réduits autorisent la fermeté des cours.

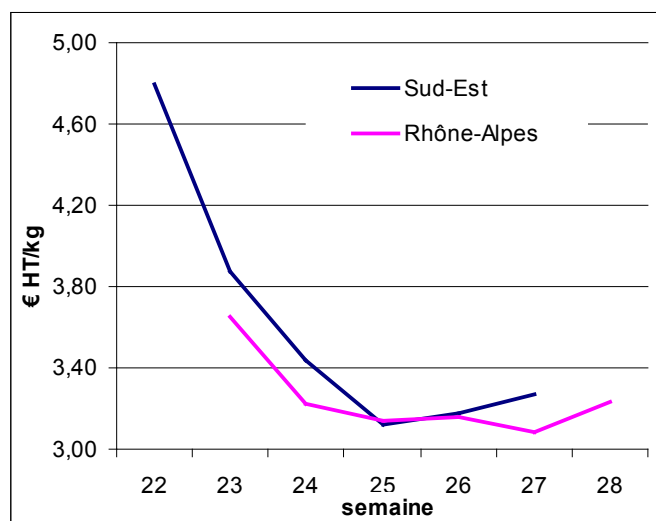
Dans le Sud-Ouest, les disponibilités très inférieures aux années précédentes et les écarts de maturité sont à l'origine de cette campagne « éclair ».

En Rhône-Alpes, comme en Val de Loire, la tendance du marché reste équilibrée et fluide avec bien évidemment un constat officialisé, une offre nettement inférieure à une campagne normale.

Les ravages de la Drosophila Suzuki se font également douloureusement sentir. Les larves de cet insecte détruisent une grande partie de la récolte. De multiples vergers sont contaminés et sur la fin de saison, les cerises ne seront pas ramassées car impossibles à consommer.

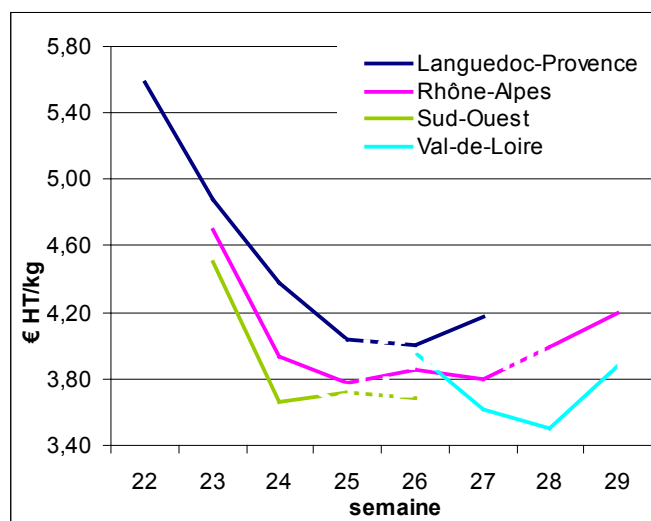
### Cours expédition de la cerise rouge par région

Cat I. - calibre 24+ mm



Des cours supérieurs à l'année dernière plus remarquables dans le Sud-Est.

Cat I. - calibre 26+ mm

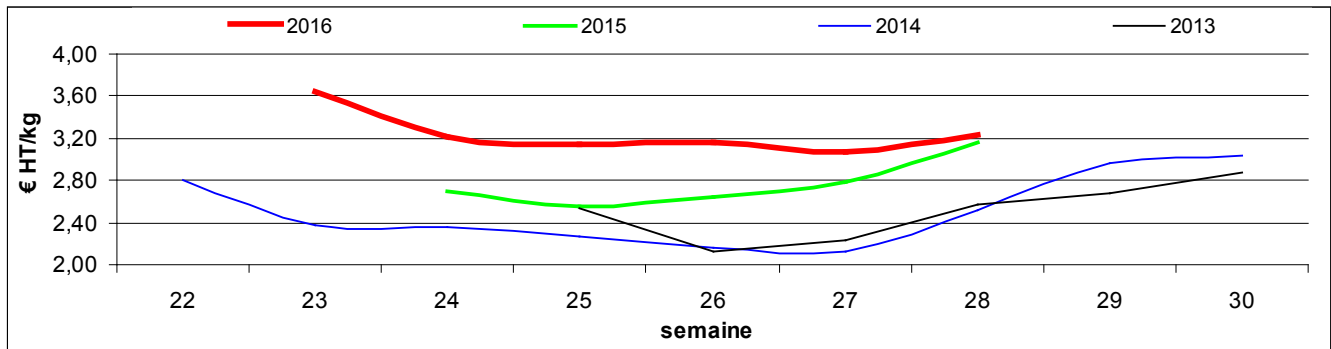


Toutes les régions se positionnent sans entrer en forte concurrence.

# Chiffres indispensables

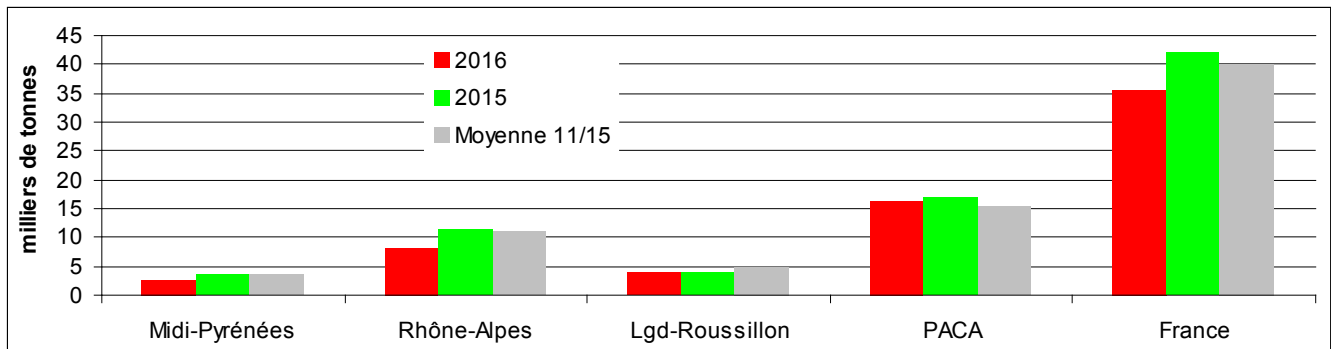
## Cours expédition Rhône-Alpes

Cat I. - calibre 24+ mm



## Production française de cerises de bouche et d'industrie

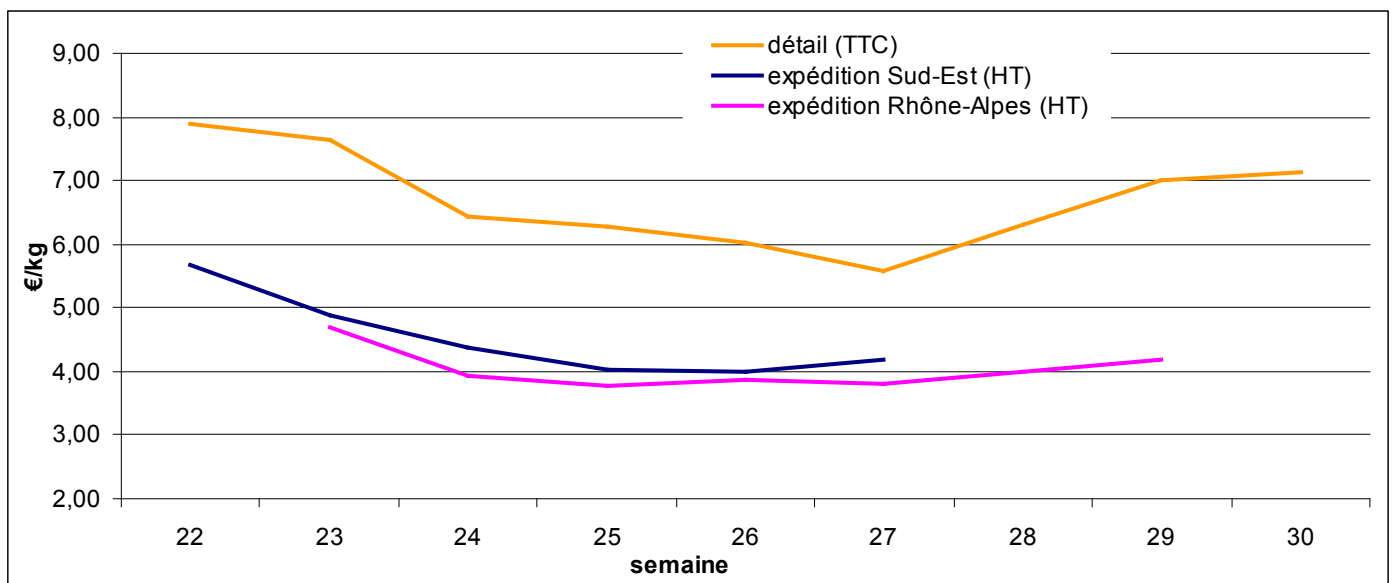
(estimation SSP au 1<sup>er</sup> juillet 2016)



Toutes les régions de production accusent une baisse de volume.

## Cours aux stades détail (TTC) et expédition (HT)

Cat I. - calibre 26+ mm



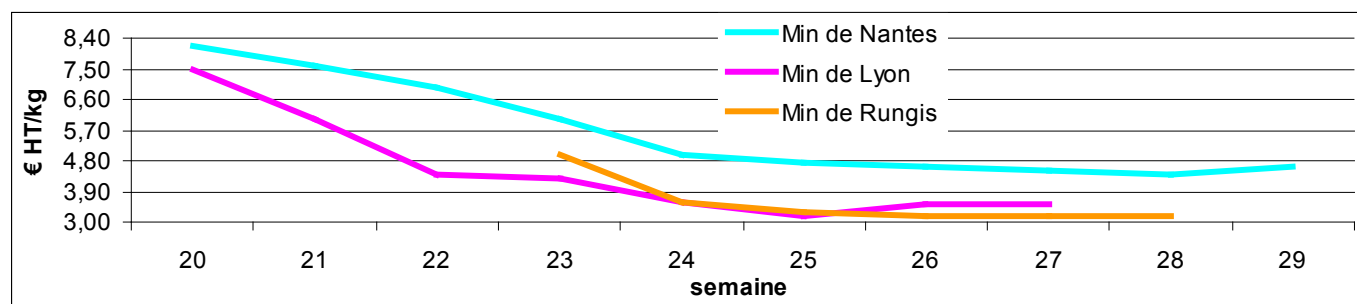
Des cours très largement supérieurs à la campagne précédente mais également à la moyenne quinquennale.

## Chiffres indispensables (suite)

### Cours de la cerise rouge France au stade détail en GMS (en € TTC/kg) (de fin mai à début juillet)

Semaine	2016		2015		moyenne quinquennale		variation 2016/2015		variation 2016/moyenne quinquennale	
	-26 mm vrac	barquette	-26 mm vrac	barquette	-26 mm vrac	barquette	-26 mm vrac	barquette	-26 mm vrac	barquette
21	8,95	9,73	7,79	7,82	5,90	6,70				
22	7,93	8,84	5,92	8,00	5,65	6,64	34%	11%	40%	33%
23	7,59	9,00	5,45	7,50	5,38	6,33	39%	20%	41%	42%
24	6,53	8,56	5,59	7,28	4,97	5,93	17%	18%	31%	44%
25	6,16	7,97	5,26	7,00	4,98	5,96	17%	14%	24%	34%
26	5,97	8,10	5,11	6,77	4,75	5,71	17%	20%	26%	42%
27	5,51	7,85	5,02	6,99	5,01	6,09	10%	12%	10%	29%
28	6,28	7,92	5,48	7,77	4,25	6,68	15%	2%	48%	19%
29	6,99	8,75	5,81	8,26	5,39	7,07	20%	6%	30%	
30	7,14	8,83		7,62	4,87	6,48		16%		
<b>Moyenne</b>	<b>6,91</b>	<b>8,56</b>	<b>5,62</b>	<b>5,32</b>	<b>5,31</b>	<b>6,07</b>	<b>23%</b>	<b>61%</b>	<b>30%</b>	<b>41%</b>

### Cours de la cerise au stade gros Cat I calibre 26+ mm



## Production nationale

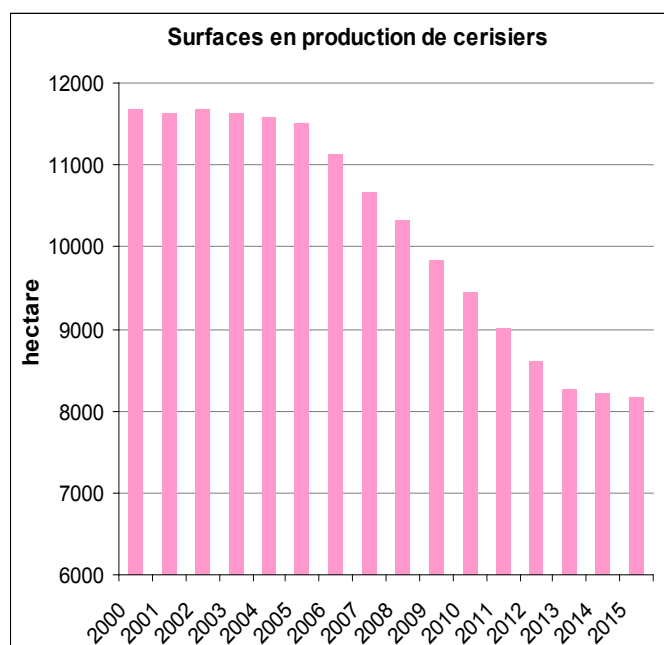
Trois régions assurent l'essentiel de la production française de cerises (87 % en 2015) : Provence-Alpes-Côte-d'Azur, à hauteur de 41 %, Auvergne-Rhône-Alpes (vallée du Rhône), 28 % et Occitanie 18 %.

Depuis dix ans, la surface de cerisiers en production a chuté de 29 %. Cette baisse a été plus forte dans le Languedoc, le Roussillon et la vallée du Rhône. Cette évolution s'est accélérée depuis 2005, avec un recul annuel de 4 % en moyenne chaque année. Depuis 2013, dernière enquête de l'inventaire des vergers, la baisse semble s'être ralentie. Cependant, les estimations de surfaces depuis 2013 étant encore provisoires, il faut attendre les résultats de l'enquête de structure des exploitations de 2016, qui permettront de confirmer ou non ce ralentissement.

Parallèlement à cette baisse de surfaces, comme pour les autres fruits, la production se concentre. Le nombre d'exploitations ayant des cerisiers a diminué de 66 % depuis dix ans pour s'établir à 3 270 exploitants en 2013, la superficie moyenne ayant augmenté de 71 %, de 1,4 ha en 2003 à 2,4 ha en 2013.

La production de cerises est l'une des moins organisée parmi les fruits : 37 % seulement de la production est commercialisée par des groupements de producteurs contre 60 % pour la pomme ou 80 % pour la prune.

La part des cerises destinées à l'industrie de transformation représente environ 20 % de la production nationale, essentiellement en Languedoc, Roussillon (20 % de la production totale de ce territoire) et PACA. (37 % de la production totale de cette zone).



## Production nationale (suite)

En 2016, la succession d'événements climatiques défavorables aux rendements depuis la floraison jusqu'aux récoltes a fortement pesé sur le niveau de production : floraison et nouaison déficientes, chute de fruits suite à de fortes précipitations au printemps, grêle et vent. Au 1er juillet 2016, le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture estime la production française de cerises en recul sensible de 16 % par rapport à 2015 et de 11 % comparé à la moyenne 2011-2015.

En haute vallée du Rhône, la floraison s'est déroulée sous des conditions climatiques variables du fait des températures matinales fraîches. Au mois de mai, les épisodes de grêle ont occasionné des dégâts aux vergers. Les chutes de fruits ont été importantes. Les pluies répétées ont provoqué l'éclatement des fruits des variétés précoces. Les épisodes de fortes pluies et de grêle durant la première quinzaine de juin ont entraîné de nouveaux dégâts aux vergers (éclatement de fruits et pourriture). La présence de la mouche drosophile a contribué en outre de manière secondaire à l'altération des fruits, notamment dans la Drôme. La production a chuté de 31 % sur un an.

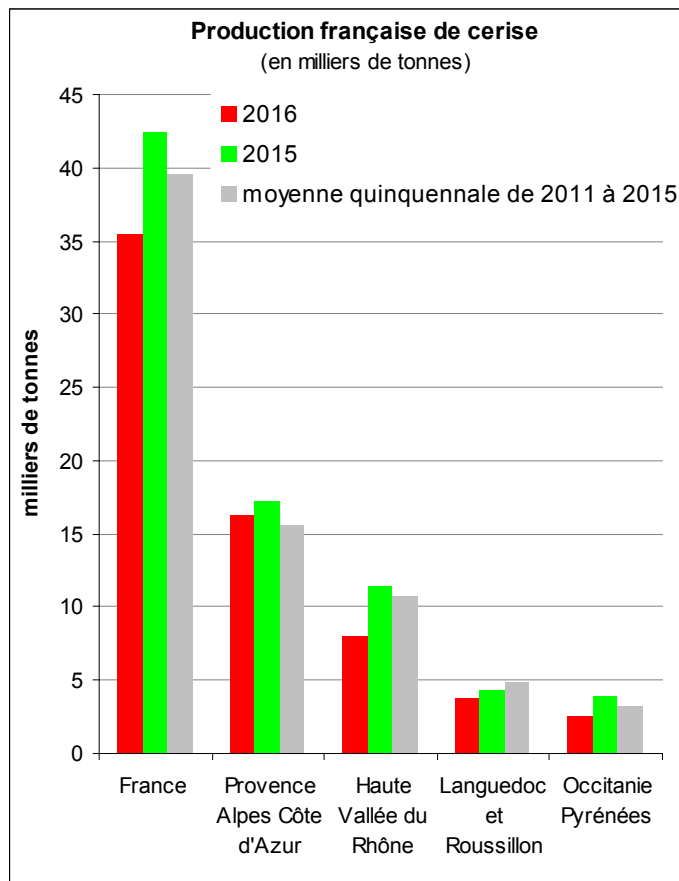
En PACA, le vent violent, les précipitations et la grêle ont eu une incidence sur la floraison et la nouaison des arbres. En mai, la production des variétés précoces a été déficitaire suite au climat défavorable. La production est révisée en baisse en juin, notamment pour les variétés tardives, suite à de forts épisodes venteux. La récolte a été plus tardive que les années précédentes. Au total, la production reculerait de 5 % sur un an.

En Languedoc et Roussillon, les précipitations du début de printemps ont été défavorables à la floraison. En mai, les variétés précoces sont touchées par les intempéries qui occasionnent l'éclatement de certains fruits. Les variétés plus tardives subissent également des épisodes orageux qui entraînent une nouvelle baisse des volumes. La production serait in fine inférieure de 4 % à celle historiquement réduite de 2015.

En Occitanie Pyrénées, le climat humide de mai a conduit à l'éclatement des fruits précoces. La production a été retardée. Les

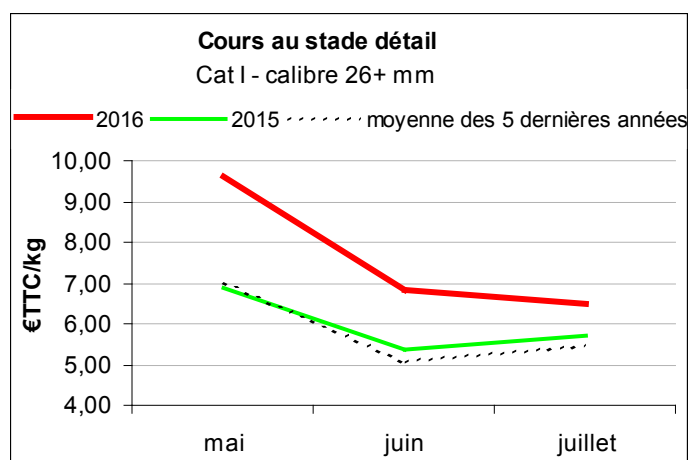
intempéries sont là aussi la principale cause de la diminution de la production sur un an (- 30 % par rapport à 2015).

Pour la troisième année consécutive, la campagne 2016 de la cerise enregistre un chiffre d'affaires en hausse (+ 8 % sur un an et + 20 % comparé à la moyenne quinquennale), après plusieurs années défavorables, grâce à des cours très supérieurs à ceux de 2015 (+ 34%).



## Consommation nationale

### Les prix relevés au détail durant la campagne 2016



\*Méthodologie basée sur le relevé des prix au détail faite par les enquêteurs du RNM à la différence des prix issus du panel Kantar (basé sur un déclaratif des achats fait par le panel de consommateurs).

### Les achats des ménages

(source Kantar Worldpanel)

Un tiers seulement des ménages français achètent des cerises fraîches pour leur consommation à domicile. Le taux de pénétration est de 32,5% par an (moyenne 2011-2015). De plus, la consommation de cerise en France est extrêmement saisonnière. En effet la période qui va de mai à juillet concentre quasiment tous les achats, avec cependant un petit reliquat au mois d'août. Par la suite, les huit autres mois de l'année représentent à eux tous moins de 1 % des volumes achetés.

Par rapport aux autres fruits saisonniers ce taux de pénétration est relativement faible et cette concentration des achats sur quatre, voire plutôt trois mois, est particulièrement marquée pour la cerise.

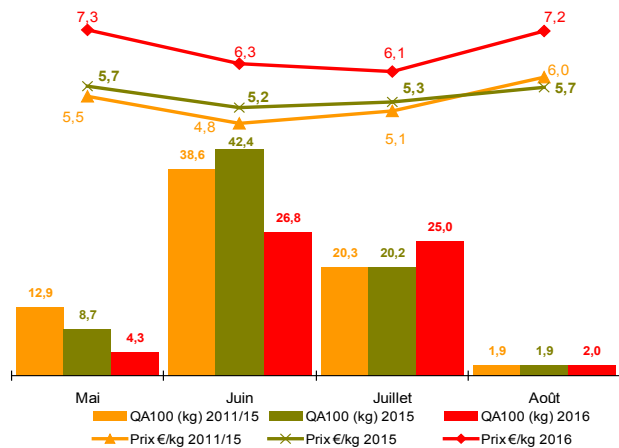
Or, en 2016, dès le mois de mai et de manière encore plus marquée au mois de juin, les achats de cerise ont été en retrait cette année.

Ce retrait des achats s'explique avant tout par la faible récolte (- 16% par rapport à l'an dernier) liée en grande partie aux conditions climatiques printanières très défavorables cette année. A ceci ce sont ajoutés des problèmes de qualité (éclatement et pourriture notamment, voir partie "production nationale"). Les prix ont quant à eux connu, sans doute en raison de ces faibles disponibilités, une nette hausse (de l'ordre de 25 %) qui a ralenti d'autant les achats.



## Consommation nationale (suite)

### Achats mensuels de cerise



Source : Kantar Worldpanel

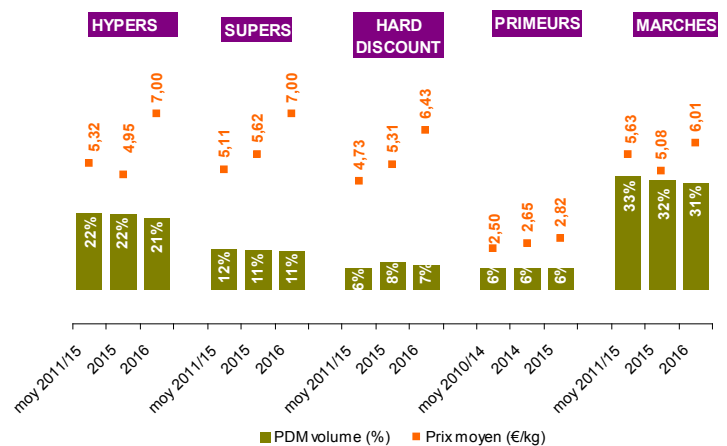
Les quantités disponibles sur les marchés au détail ont toutefois augmenté au fil des mois ce qui explique au moins en partie les meilleures ventes de juillet qui s'est au contraire distingué par une remontée de la consommation par rapport aux années précédentes, faisant de l'année 2016, une année atypique pour laquelle les achats des ménages de juin et juillet sont très proches (alors que normalement le mois de juillet se caractérise par un premier net décrochage par rapport à juin). Mais cette consommation dynamique de juillet est loin de compenser la faiblesse des achats des deux mois précédents.

En conséquence, pour la campagne 2016, les achats de cerise sur la période mai-août ont totalisé 58 kg pour 100 ménages, ce qui constitue un fort recul par rapport à l'année précédente ou à la moyenne quinquennale (- 21 % dans les deux cas).

Le marché de la cerise se distingue par la part très importante qu'occupent les marchés dans la vente au détail.

En effet, environ un tiers des volumes en moyenne sont achetés sur les marchés ou dans les foires, ce qui est fortement supérieur à la part qu'occupe ce circuit pour les autres fruits, y compris les fruits d'été. A titre d'exemple, pour la pêche-nectarine, la part des volumes vendus sur les marchés oscille entre 16 % et 17 %.

### Part de marché en volume et prix moyen d'achat des cerises par circuit de distribution



Source : Kantar Worldpanel

Les hypers et supermarchés qui sont les circuits ayant la plus forte part de marché pour la plupart des autres fruits se retrouvent donc ici à ex-æquo avec les marchés et foires pour les volumes achetés par les ménages.

Une autre spécificité du marché de la cerise, qui explique certainement en grande partie la première, est le fait que c'est sur les marchés que les cerises sont les moins chères, même par rapport au hard-discount qui subit des pertes conséquentes liées aux problèmes de grappillages en rayon (comme toutes les GMS en ce qui concerne les cerises).

La campagne 2016 a été caractérisée, comme mentionné plus haut, par une forte augmentation des prix. Mais cette hausse s'est retrouvée dans des proportions voisines dans la plupart des circuits. Ainsi, concernant la répartition des volumes par circuits, l'année 2016 est très proche de la moyenne quinquennale ou de l'année 2015. La seule évolution qu'on puisse relever est une légère augmentation de la part des primeurs (+ 2 %) sur l'ensemble des volumes vendus.

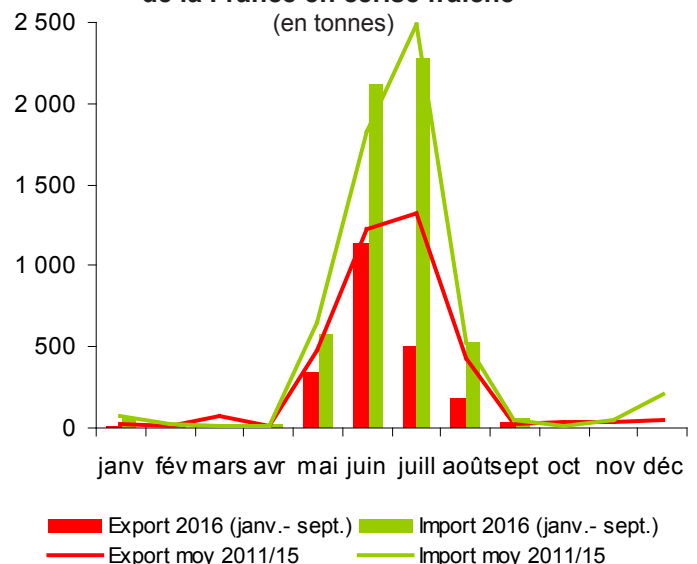
## Commerce extérieur de la France

### Echanges en frais (janvier-septembre 2016)

Les échanges commerciaux de cerise sont extrêmement saisonniers. De même que pour la consommation, la quasi-totalité des échanges se concentre sur la période mai-août. Les quantités cumulées sur les huit autres mois de l'année représentent moins de 8 % du total et cela aussi bien en ce qui concerne les importations que les exportations.

Un nombre relativement réduit de pays fournit l'essentiel des volumes de cerise importés en France, il s'agit essentiellement de l'Espagne, suivie par la Belgique et l'Allemagne. On retrouve la même concentration pour les pays d'exportations avec les mêmes pays partenaires tels que la Belgique ou l'Allemagne (à l'exception de l'Espagne) auxquels s'ajoutent la Suisse, client majeur et dans une moindre mesure l'Italie.

### Evolution mensuelle des échanges de la France en cerise fraîche\*



Source : Douanes française / GTA

\*hors cerises acides (prunus cerasus)

## Commerce extérieur de la France (suite)

Un nombre relativement réduit de pays fournit l'essentiel des volumes de cerise importés en France, il s'agit essentiellement de l'Espagne, suivie par la Belgique et l'Allemagne. On retrouve la même concentration pour les pays d'exportations avec les mêmes pays partenaires tels que la Belgique ou l'Allemagne (à l'exception de l'Espagne) auxquels s'ajoutent la Suisse, client majeur et dans une moindre mesure l'Italie.

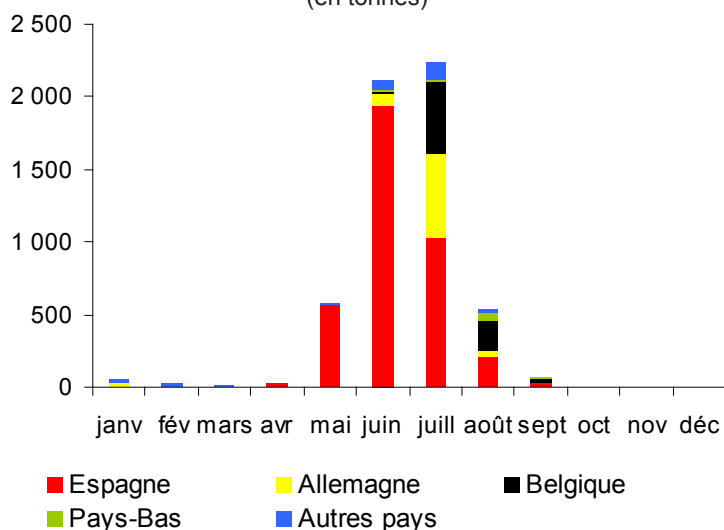
Ainsi en définitive, les importations françaises de cerise se caractérisent par un phénomène de double concentration dans l'espace (un nombre réduit de partenaires voisins pour l'essentiel des volumes) et dans le temps (l'essentiel des volumes échangés en quelques mois).

Du côté des importations, l'année 2016 (janvier à septembre) se situe parfaitement dans la moyenne des cinq dernières années (+0,3 %) avec 5 675 tonnes importées.

De même, concernant l'origine des importations de cerise, la campagne 2016 ne présente pas de particularités remarquables avec toujours la même quasi-exclusivité de l'Espagne en début de campagne. Ensuite au mois de juillet, les origines belge et allemande sont entrées en jeu pour des volumes non négligeables (mais l'Espagne a continué à fournir 45 % des volumes importés). Les autres origines ont été quasiment négligeables tout au long de la campagne (environ 5 % du total des volumes).

### Evolution mensuelle des importations françaises de cerise fraîche par provenance

(en tonnes)



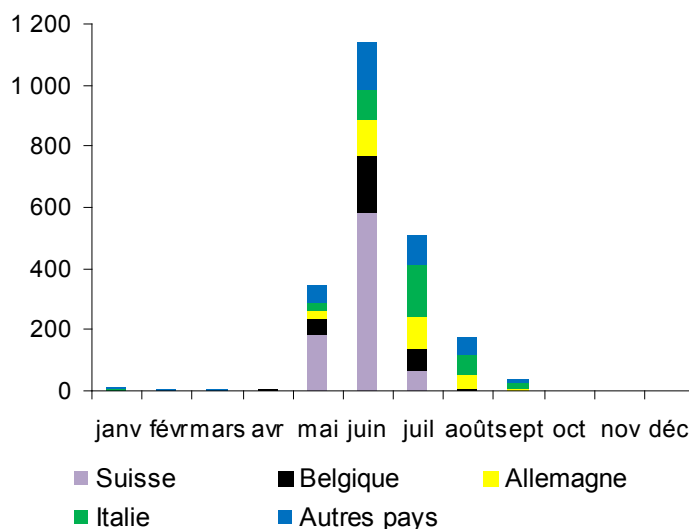
Source : Douanes française / GTA

En ce qui concerne les exportations, l'année 2016 se caractérise en revanche par une nette inflexion, en relation avec la chute des volumes produits.

En effet, les volumes de cerise fraîche exportés par la France ont été en moyenne de 3,7 tonnes (moyenne 2011/15). En 2016, sur la période janvier-septembre, ils sont tombés à 2,2 tonnes soit 38 % de moins que la moyenne 2011/15 sur la même période de l'année (3,6 tonnes).

### Evolution mensuelle des exportations françaises de cerise fraîche par destinations

(en tonnes)



Source : Douanes française / GTA

En revanche, concernant les destinations, peu de changements sont apparus lors de la campagne 2016 : on constate toujours la nette prépondérance de la Suisse, notre premier débouché (presque 40 % des volumes exportés), suivie par l'Allemagne, la Belgique et l'Italie mais pour des volumes nettement moindres. Les autres pays représentent à eux tous moins de 20 % des volumes restants.

## Focus sur la campagne européenne

### Production en Europe (production totale destinée au frais et à la transformation)

Avec une moyenne quinquennale (2011-2015) de presque 225 000 tonnes la Pologne est de loin le premier producteur européen de cerise. Cependant cette différence très importante des volumes produits ne doit pas masquer qu'il s'agit parfois de types de productions très différentes. Ainsi, dans un pays tel que la Pologne, les cerises acides ou des cerises destinées à la transformation sont très majoritaires dans la production.

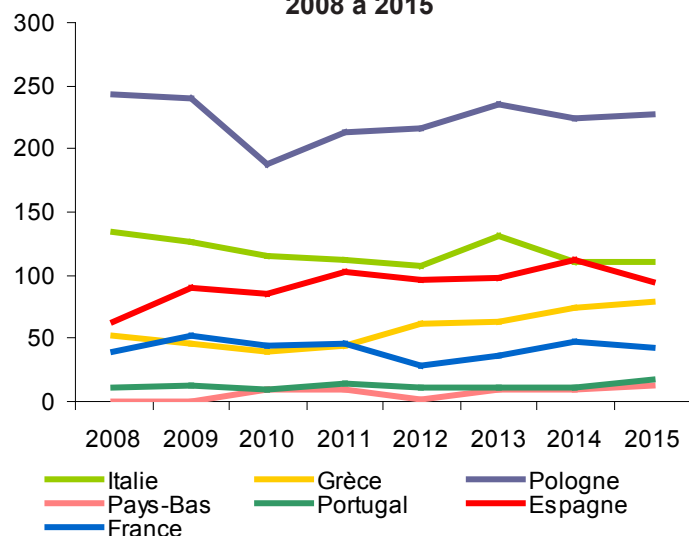
Viennent ensuite l'Italie et l'Espagne. Mais ces pays ont des fonctionnements très différents. L'Italie a une production tournée vers son marché intérieur tandis que l'Espagne est très fortement orientée vers l'exportation.

La France qui a longtemps été en quatrième position, elle a été dépassé par la Grèce en 2011 (pays orienté vers l'exportation), est donc depuis le cinquième producteur de cerise de l'Union européenne.

La campagne 2016 s'est caractérisée dans la plupart des pays européens par de mauvaises conditions météorologiques (printemps froid et pluvieux avec des épisodes locaux de grêles) qui ont entraîné un retard de maturité, des problèmes de qualité et des pertes de production dans la plupart des pays producteurs.

## Focus sur la campagne européenne (suite)

### Evolution de la production de cerise (y compris acides) dans les principaux producteurs de l'UE de 2008 à 2015



Source : Eurostat

### Échanges des pays de l'UE

Le marché européen de la cerise est un marché très resserré : la très grande majorité des échanges sont des échanges intra-communautaires et un nombre réduit de pays concentrent l'essentiel des volumes échangés (importations comme exportations). Toutefois la Turquie est un fournisseur majeur des pays de l'Union européenne en cerise, notamment via les achats de l'Allemagne et des Pays-Bas.

Le classement des importateurs de cerise en 2016 n'a pas connu de mouvements majeurs par rapport aux années précédentes.

Toutefois l'Allemagne, qui a vu ses volumes d'importations en recul par rapport à 2015 (- 15 % environ en volume) demeure cependant de loin le premier importateur européen avec plus de 40 000 tonnes sur la période janvier-août 2016 (nous ne disposons pas des données pour les mois suivants, mais comme pour la France, au mois d'août plus de 90% des échanges ont déjà eu lieu). Si l'Allemagne se fournit majoritairement auprès de ses partenaires européens (Italie, Espagne, Pays-Bas, Grèce, France), la Turquie fournit à elle seule près de 45 % des volumes et atteint même les 50 % en 2016.

Viennent ensuite le Royaume-Uni et l'Autriche. La place de l'Autriche en 2016 (3<sup>ème</sup> importateur européen en volume et 2<sup>ème</sup> en valeur) constitue le seul changement notable dans ce classement de cette campagne. En effet, l'Autriche importe généralement des volumes de l'ordre de 6 000 à 7 000 tonnes qui la situent en 5<sup>ème</sup> position après l'Italie et la France. La France, qui malgré sa baisse de production, a diminué ses importations par rapport à l'année précédente contrairement à l'Italie (voir la partie commerce extérieur de la France).

Principaux pays importateurs de l'UE : cerises fraîches (hors cerises acides) en 2016 (janv-août)		
	volumes (en milliers de tonnes)	valeurs (en millions d'€)
1 <sup>er</sup>	Allemagne 42,5	Allemagne 136,8
2 <sup>ème</sup>	Royaume-Uni 15,5	Autriche 50,2
3 <sup>ème</sup>	Autriche 12,9	Royaume-Uni 47,2
4 <sup>ème</sup>	Italie 10,1	Italie 26,4
5 <sup>ème</sup>	France 5,6	France 17,3

Sources : Douanes de pays de l'UE / GTA

Concernant les exportations, il n'y pas eu non plus de bouleversements en 2016 dans le classement malgré une nette baisse des exportations d'acteurs majeurs. En effet, le duo de tête formé par l'Espagne et la Grèce a toujours fourni l'essentiel des exportations. Mais les volumes exportés pour ces deux pays, comme le laissait présager les problèmes de production, sont cependant en net recul : 20 500 tonnes pour l'Espagne (soit - 7 % vs 2015 et - 35 % vs 2014) et 14 600 tonnes pour la Grèce (soit - 42 % vs 2015 et - 21 % vs 2014).

Viennent ensuite dans l'ordre, l'Autriche, la Pologne et l'Allemagne. La France qui n'arrive qu'en huitième position derrière les Pays-Bas et l'Italie a par ailleurs également connu une forte diminution de ses exportations en 2016 passant de 4 500 tonnes en 2015 à 2 200 sur la période janvier-août, soit une chute de 51 % (voir également la partie commerce extérieur de la France).

Principaux pays exportateurs de l'UE : cerises fraîches (hors cerises acides) en 2016 (janv-août)		
	volumes (en milliers de tonnes)	valeurs (en millions d'€)
1 <sup>er</sup>	Espagne 20,5	Espagne 58,7
2 <sup>ème</sup>	Grèce 14,6	Autriche 31,4
3 <sup>ème</sup>	Autriche 9,9	Grèce 29,7
4 <sup>ème</sup>	Pologne 6,9	Allemagne 21,8
5 <sup>ème</sup>	Allemagne 6,5	Italie 20,3

Sources : Douanes de pays de l'UE / GTA

La Pologne, est un cas particulier parmi les principaux producteurs européens. En effet premier producteur européen, elle figure en 4<sup>ème</sup> place des exportateurs de cerise fraîche en Europe avec un volume de 6 900 tonnes en 2016. Elle n'apparaît qu'en 9<sup>ème</sup> position pour les exportations en valeurs avec un montant de 6,7 millions d'euros. Ce décalage entre le niveau de production et le niveau d'exportation est dû à deux phénomènes déjà mentionnés. D'une part la production polonaise de cerise est très fortement orientée vers la cerise transformée. D'autre part, contrairement à la plupart des autres pays européens la cerise acide (*prunus cerasus*) est la production majoritaire. Cette dernière figure ainsi en première place de ses exportations en frais avec 8 900 tonnes en 2016, ce qui porte son total de cerise fraîche toutes variétés confondues à 15 800 tonnes en 2016. La Pologne exporte également des grandes quantités de cerises sous formes transformées (cerises confites, sirops, etc.).